

## Innovation Qualité : procédure d'évaluation

### Le prix Innovation Qualité récompense les projets qui :

- contribuent à développer la qualité de la prise en charge médicale et le bien-être des patient-e-s ;
- sont dédiés à la pratique (les travaux théoriques, expérimentaux ou de laboratoire p. ex. sont exclus) ;
- sont achevés ou dont la mise en œuvre est déjà bien avancée ;
- ont été développés en Suisse pour notre système de santé.

### Critères d'évaluation

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus sont remplies, l'ASQM présente les projets à un jury d'expertes et d'experts indépendants, qui évalue chaque projet en fonction des **sept critères** suivants :

#### 1. Innovation (coefficient double)

- Idée nouvelle
- Méthode innovante, originalité de la démarche, nouveau groupe cible, etc.
- Approche connue, dont c'est la première mise en œuvre

#### 2. Pertinence (coefficient double)

- Besoin d'agir
- Impact sur la sécurité des patient-e-s / sur le choix thématique / sur la qualité en médecine
- Potentiel de développement de la qualité en médecine pour le bien des patient-e-s

#### 3. Groupe cible

- Le groupe cible du projet est défini
- Le projet est axé sur les besoins du groupe cible
- Le groupe cible est associé au développement du projet (participation)
- Le projet est adapté au contexte/aux conditions cadres

#### 4. Qualité de la mise en œuvre

- Fondé sur la littérature existante et sur des projets comparables
- Procédure méthodologique appropriée et reproductible
- Suivi/traçabilité des écarts de planification

#### 5. Résultats

- Objectifs atteints, fruits du projet (prestations, produits) et résultats (utilité et impact auprès du groupe cible)
- Indicateurs de l'amélioration de la qualité en médecine / de la sécurité des patient-e-s

- Indicateurs d'une plus-value pour les patient-e-s et leurs proches

## **6. Transposabilité**

- Le projet est transposable à d'autres institutions/organisations, spécialisations, groupes professionnels, régions linguistiques, groupes de patient-e-s, etc.
- L'investissement requis pour le projet est réaliste (pour les personnes qui voudraient reprendre le projet)

## **7. Durabilité**

- Le projet est amélioré en permanence et continue d'être développé
- Des processus ont été définis pour contrôler les objectifs

Une note maximale de six points peut être attribuée à chacun des critères. Les deux premiers ont un coefficient double. Le jury délibère ensuite pour nommer les projets lauréats.